

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	19
• présents	13
• votants	17
• absents	6
• exclus	

De la commune de Cauvigny

Séance du 07 février 2024 à 20 heures 15

Date de convocation :
02 février 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
02 février 2024

Objet

N° 4738 autorisation du
Maire pour validation
budget prévisionnel ILEP
et prestataire cantine

M. CHABLE Francis

Étaient présents :

Mme DAVIAU, M BREEMEERSCH Adjoints, Mmes DE LAERE, DEPONDT, JUGAN GORGE, VIDAL, M. ANCART, BARKATS, BARRAULT, BROSSARD, GOMEZ, RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés : M. CLIN, Mme DOREMIEUX

Absents ayant donné pouvoir : Mmes DUCHESNE, GUIGONNET, M. MARTINS, ROZE

Secrétaire de séance :

M. GOMEZ François

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation pour valider, émarger et rédiger tous documents du budget prévisionnel de 2024 de l'ILEP (centre de loisirs et prestataire de cantine "La Normande").

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à émarger et rédiger tous documents du budget prévisionnel de 2023 de l'ILEP (centre de loisirs et prestataire de cantine "La Normande").

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Beauvais le . 14 FEV. 2024

Publié ou notifié le . 14 FEV. 2024

Fait à Cauvigny, le 09 février 2024

Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le 14/02/2024
ID : 060-216001347-20240207-DELIB4738-DE

Le Maire

